

Parcours de formation des responsables de MARPA et résidences autonomies
Module 7
15-16-17 et 18 mai 2017

Gestion budgétaire et comptable d'une résidence autonomie

Objectifs

- Apporter aux stagiaires une connaissance en gestion et en comptabilité adaptées aux résidences autonomie (présentation des outils comptables, du plan comptable des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux)
- Sensibiliser le stagiaire sur son implication dans l'élaboration du budget de la structure

Durée
4 jours

Localisation
Siège CCMSA
à Bobigny

Dates
15-16-17-18/05/2018

Intervenants
Expert comptable
Expert RH
Réfèrent pédagogique

Jour 1

Environnement comptable et budgétaire d'une résidence autonomie

La réglementation

Les grands principes comptables

Environnement comptable et budgétaire d'une résidence autonomie (suite)

- Le budget dans une résidence autonomie associative
- Le budget dans une structure publique
- Le lien entre comptabilité et budget

Jour 2

Le suivi de trésorerie d'une résidence autonomie

L'implication du responsable dans l'élaboration du budget

- Le budget dans une résidence autonomie associative
- Le budget dans une structure publique
- Lien entre comptabilité et budget

Jour 3

Présentation de l'outil budgétaire MARPA et exercices pratiques

- Intérêt et but de l'outil
- présentation des fonctions : procédures d'enregistrement, historiques et données prévisionnelles
- Utilisation de l'outil pour une projection prévisionnelle du budget et suivi budgétaire

Exercices pratiques de simulation budgétaire

Exercices pratiques de simulation budgétaire sur micro-ordinateur à partir de l'outil présenté et des budgets sur lesquels les responsables auront travaillé

Jour 4

Ressources humaines et budget d'une résidence autonomie

Sensibiliser le responsable de résidence autonomie sur la corrélation entre les RH et le budget d'une résidence autonomie

Conduite d'un projet individuel

Méthodologie rédactionnelle et illustration par les documents